



## La Francofête

### C'est la Francofête à Lévis !

Durant tout le mois de mars, différentes activités mettant en valeur la langue française sont offertes à toutes et à tous, petits et grands, dans les trois arrondissements de la ville.

Voici quelques-unes des activités à venir :

#### Activité **Jeux de mots**

Du 1<sup>er</sup> au 31 mars, au Presbytère Saint-Nicolas

#### **Le français en voyage à travers les contes, avec Olivier Turcotte**

Vendredi 18 mars, 19 h 30, à la Maison natale de Louis Fréchette

#### **Pierre Flynn, auteur-compositeur-interprète, Sur la terre**

Samedi 19 mars, 20 h, à l'Anglicane

#### **Jean-François Lambert, pianiste-chanteur, Le jazz de mon pays**

Dimanche 20 mars, 14 h, à la bibliothèque Lauréat-Vallière



Consultez la programmation complète des activités de la Francofête dans la brochure *Sorties culturelles hiver/printemps 2016* et dans le calendrier culturel, au [ville.levis.qc.ca](http://ville.levis.qc.ca).

## Défi Santé Il est encore temps de vous inscrire !

Lévis et ses partenaires invitent toute la population lévisienne à relever le Défi Santé, du 31 mars au 11 mai.

Inscrivez-vous avant le 31 mars et réalisez les trois objectifs durant une période de six semaines :

- Manger au moins cinq portions de fruits et légumes par jour ;
- Bouger au moins 30 minutes par jour ;
- Prendre une pause pour avoir un meilleur équilibre de vie.

L'école lévisienne qui aura récolté le plus d'inscriptions au Défi Santé remportera une journée complète d'activités sportives ainsi que des cartes privilèges donnant un accès illimité pour un adulte et un enfant aux piscines Léo-Paul-Bédard et Pierre-Létourneau durant la période du Défi Santé.

Inscrivez-vous dès maintenant au [defisante.ca](http://defisante.ca) !

## Collecte des matières résiduelles

Info-collecte :  418 835-8225

### Retour de la collecte des encombrants

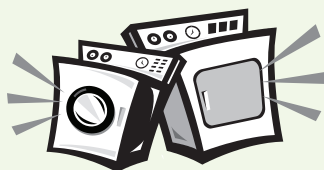
Dès le 11 avril, et ce, jusqu'à la fin novembre


Pour bénéficier de ce service, vous devez téléphoner la ligne Info-collecte au 418 835-8225, avant 15 h, le jour ouvrable précédent le jour de la collecte pour l'enregistrement de votre demande. **Il est possible de vous inscrire dès maintenant.** La collecte s'effectue aux deux semaines, la même journée que la collecte des matières recyclables et du bac brun. Ce service est offert sans frais.

Vous pouvez toutefois apporter vous-même vos déchets encombrants à l'écocentre de Lévis, situé au 3443, rue de Vulcain, à proximité de l'incinérateur. Des frais peuvent s'appliquer pour certaines matières.

### Le saviez-vous ?

Selon le règlement municipal, il est interdit de laisser plusieurs jours en bordure de rue des déchets encombrants ou toute autre matière résiduelle. Les déchets encombrants et les bacs roulants destinés à la collecte des matières résiduelles ne peuvent pas être déposés en bordure de rue avant 19 h la veille du jour de la collecte.





INTÉGRITÉ • FIERTÉ • COURAGE


## Prévenez la fraude avec l'opération **DÉCHIQUETAGE**

**SAMEDI 19 MARS • 9 h 30 à 14 h 30**


**STATIONNEMENT  
DE L'HÔTEL DE VILLE DE LÉVIS**  
2175, chemin du Fleuve (secteur Saint-Romald)

Cette activité s'adresse seulement aux citoyens et citoyennes de la ville de Lévis. Une preuve de résidence sera exigée.

En collaboration avec



## Toujours à l'écoute.

  
[ville.levis.qc.ca](http://ville.levis.qc.ca)

## INSCRIPTIONS LOISIRS PRINTEMPS 2016

La Ville de Lévis est heureuse de vous présenter ses activités de loisirs de la session de printemps 2016.

Consultez le cahier spécial inséré dans le journal municipal *LÉVIS'informe* distribué dans tous les foyers dans la semaine du 14 mars.

Vous y trouverez une multitude d'activités dynamiques à pratiquer, dont de la danse, de la musique, de la peinture, des ateliers parents-enfants, du yoga, des cours de natation, du baseball mineur, des arts martiaux, de la gymnastique et bien d'autres services.

**L'inscription se déroule du 21 mars, 19 h, au 28 mars.**

Info-loisirs : 418 839-9561

[info Loisirs@ville.levis.qc.ca](mailto:info Loisirs@ville.levis.qc.ca)

[ville.levis.qc.ca](http://ville.levis.qc.ca)

GUIDE DES LOISIRS  
PRINTEMPS 2016



INSCRIPTIONS  
EN LIGNE  
Du 21 mars 19 h  
au 28 mars

**APPEL D'OFFRES****DIRECTION DE L'APPROVISIONNEMENT****APPEL D'OFFRES PUBLIC n° 2016-50-30**

**PROJET :** Fourniture de camions dix roues diesel châssis et cabine conventionnels et fourniture de camions six roues diesel 4x4 châssis et cabine conventionnels

**Description des biens :** Fourniture de deux camions dix roues diesel châssis et cabine conventionnels neuf de l'année 2016 ou plus récent (MTC 24 766 kg et MTC 29 937 kg) et fourniture de deux camions six roues diesel 4x4 châssis et cabine conventionnels neuf de l'année 2016 ou plus récent (MTC 18 598 kg).

**Documents d'appel d'offres :** Disponibles chez SÉAO (2)

**Répondant unique pour toutes informations techniques ou administratives :** M. Steeve Ruel, Tél.: 418 835-4943

**Réception des soumissions :** **avant 14 h**, heure en vigueur localement, **le 4 avril 2016**, date et heure de l'ouverture publique (1) des soumissions.

**Visite des lieux :** Aucune

(1) Direction de l'approvisionnement, 8100, rue du Blizzard, Lévis (Québec), G6X 1C9. Les heures d'ouverture sont du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30.

(2) SÉAO (<http://www.seao.ca>) ou au 1 866 669-7326. L'obtention des documents est sujette à la tarification de cet organisme.

**AVIS AUX SOUMISSIONNAIRES**

Ce contrat est assujéti à l'annexe 502.4 de l'Accord sur le commerce intérieur (ACI), à l'Accord de commerce et de coopération entre le Québec et l'Ontario (ACCQO) et à l'Accord de libéralisation des marchés publics du Québec et du Nouveau-Brunswick (AQNBS).

Les soumissionnaires peuvent obtenir copie du procès-verbal de l'ouverture des soumissions (soit les noms des soumissionnaires et leur prix respectif) en en faisant la demande par courriel à [resultats.soumission@ville.levis.qc.ca](mailto:resultats.soumission@ville.levis.qc.ca). Ces procès-verbaux sont disponibles à compter du jour ouvrable suivant le jour de l'ouverture des soumissions.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'encourt aucune responsabilité à l'égard du ou des soumissionnaires.

Le directeur de l'approvisionnement  
Vincent Vu

Le 8 mars 2016

**APPEL D'OFFRES****DIRECTION DE L'APPROVISIONNEMENT****APPEL D'OFFRES PUBLIC n° 2016-55-31**

**Services professionnels en ingénierie pour le projet d'augmentation de la capacité du site de traitement des eaux usées du secteur Saint-Jean-Chrysostome**

**Description des services :** La Ville de Lévis désire obtenir les services professionnels en ingénierie dans le but d'augmenter la capacité du site de traitement des eaux usées du secteur Saint-Jean-Chrysostome afin de rencontrer les besoins de développement du secteur.

**Documents d'appel d'offres :** Disponibles chez SÉAO (2)

**Répondant unique pour toutes informations techniques ou administratives :** M. Steeve Ruel Tél.: 418 835-4943

**Réception des soumissions :** **avant 11 h**, heure en vigueur localement, **le 4 avril 2016**, date et heure de l'ouverture publique (1) des soumissions.

**Visite des lieux :** Facultative sur rendez-vous avec le répondant unique.

(1) Direction de l'approvisionnement, 8100, rue du Blizzard, Lévis (Québec) G6X 1C9. Les heures d'ouverture sont du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30.

(2) SÉAO (<http://www.seao.ca>) ou au 1 866 669-7326. L'obtention des documents est sujette à la tarification de cet organisme.

**AVIS AUX SOUMISSIONNAIRES**

La soumission doit être présentée par un prestataire de services ayant, sur le territoire de la Ville de Lévis, un établissement où il exerce ses activités de façon permanente, clairement identifié à son nom et accessible durant les heures normales de bureau.

Les soumissionnaires peuvent obtenir copie du procès-verbal de l'ouverture des soumissions (soit les noms des soumissionnaires) en en faisant la demande par courriel à [resultats.soumission@ville.levis.qc.ca](mailto:resultats.soumission@ville.levis.qc.ca). Ces procès-verbaux sont disponibles à compter du jour ouvrable suivant le jour de l'ouverture des soumissions.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'encourt aucune responsabilité à l'égard du ou des soumissionnaires.

Le directeur de l'approvisionnement  
Vincent Vu

Le 9 mars 2016

**APPEL D'OFFRES****DIRECTION DE L'APPROVISIONNEMENT****APPEL D'OFFRES PUBLIC n° 2016-50-29**

**PROJET :** Fourniture de souffleuses à neige amovibles

**Description des biens :** La Ville de Lévis demande des soumissions pour la fourniture de deux (2) souffleuses à neige amovibles de type deux phases à deux vis horizontales, d'une capacité minimale de 2 750 tonnes métriques/heure, à l'état neuve, de l'année 2016 ou plus récente, assortie d'une option d'achat d'une (1) à deux (2) souffleuses additionnelles.

**Documents d'appel d'offres :** Disponibles chez SÉAO (2)

**Répondant unique pour toutes informations techniques ou administratives :** Mme Danielle Bergeron, Tél.: 418 835-4946

**Réception des soumissions :** **avant 14 h**, heure en vigueur localement, **le 11 avril 2016**, date et heure de l'ouverture publique (1) des soumissions.

**Visite des lieux :** Aucune

(1) Direction de l'approvisionnement, 8100, rue du Blizzard, Lévis (Québec), G6X 1C9. Les heures d'ouverture sont du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 h.

(2) SÉAO (<http://www.seao.ca>) ou au 1 866 669-7326. L'obtention des documents est sujette à la tarification de cet organisme.

**AVIS AUX SOUMISSIONNAIRES**

Ce contrat est assujéti à l'annexe 502.4 de l'Accord sur le commerce intérieur (ACI), à l'Accord de commerce et de coopération entre le Québec et l'Ontario (ACCQO) et à l'Accord de libéralisation des marchés publics du Québec et du Nouveau-Brunswick (AQNBS).

Les soumissionnaires peuvent obtenir copie du procès-verbal de l'ouverture des soumissions (soit les noms des soumissionnaires et leur prix respectif) en en faisant la demande par courriel à [resultats.soumission@ville.levis.qc.ca](mailto:resultats.soumission@ville.levis.qc.ca). Ces procès-verbaux sont disponibles à compter du jour ouvrable suivant le jour de l'ouverture des soumissions.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'encourt aucune responsabilité à l'égard du ou des soumissionnaires.

Le directeur de l'approvisionnement  
Vincent Vu

Le 10 mars 2016

**APPEL D'OFFRES****DIRECTION DE L'APPROVISIONNEMENT****APPEL D'OFFRES PUBLIC n° 2016-50-32**

**PROJET :** Réaménagement de bureaux administratif au 996, rue de la Concorde

**Description des travaux :** Réaménagement de bureaux administratif au 996, rue de la Concorde.

**Documents d'appel d'offres :** Disponibles sur SÉAO (2)

**Répondant unique pour toutes informations techniques ou administratives :** M. Steeve Ruel, Tél.: 418 835-4943

**Réception des soumissions :** **avant 14 h**, heure en vigueur localement, **le 5 avril 2016**, date et heure de l'ouverture publique (1) des soumissions.

**Visite des lieux :**

Une visite obligatoire individuelle des lieux, sur rendez-vous avec le répondant unique, dans les sept (7) jours ouvrables suivant la publication du présent appel d'offres et pendant les heures de bureau. Cette visite est une condition d'admissibilité exigée pour la présentation d'une soumission.

(1) Direction de l'approvisionnement, 8100, rue du Blizzard, Lévis (Québec), G6X 1C9. Les heures d'ouverture sont du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30.

(2) SÉAO (<http://www.seao.ca>) ou au 1 866 669-7326. L'obtention des documents est sujette à la tarification de cet organisme.

**AVIS AUX SOUMISSIONNAIRES**

Les contrats de construction comportant une dépense de 250 000 \$ ou plus sont assujétiés à l'annexe 502.4 de l'Accord sur le commerce intérieur (ACI), à l'Accord de commerce et de coopération entre le Québec et l'Ontario (ACCQO) et à l'Accord de libéralisation des marchés publics du Québec et du Nouveau-Brunswick (AQNBS).

Les soumissionnaires peuvent obtenir copie du procès-verbal de l'ouverture des soumissions (soit les noms des soumissionnaires et leur prix respectif) en en faisant la demande par courriel à [resultats.soumission@ville.levis.qc.ca](mailto:resultats.soumission@ville.levis.qc.ca). Ces procès-verbaux sont disponibles à compter du jour ouvrable suivant celui de l'ouverture des soumissions.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'encourt aucune responsabilité à l'égard du ou des soumissionnaires.

**AVIS AUX SOUS-CONTRACTANTS**

Ne peut être divulgué par un membre d'un conseil ou par un fonctionnaire ou employé de la municipalité, jusqu'à l'ouverture des soumissions, un renseignement permettant de connaître le nombre ou l'identité des personnes qui ont présenté une soumission ou qui ont demandé une copie de la demande de soumissions, d'un document auquel elle renvoie ou d'un document additionnel qui y est lié.

Le directeur de l'approvisionnement  
Vincent Vu

Le 11 mars 2016

**AVIS PUBLIC****AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT RV-2014-13-65**

**PRENEZ AVIS QUE :**

Le **Règlement RV-2014-13-65 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement**, adopté par le conseil de la Ville le 25 janvier 2016, est entré en vigueur le 5 mars 2016.

Ce règlement a pour objet d'autoriser la classe d'usage H2-Habitation unifamiliale jumelée dans la zone H1007 et prévoir, relativement à cette classe d'usage, des normes concernant la largeur, la profondeur et la superficie minimale d'un terrain, la hauteur d'un bâtiment principal, et des normes concernant les marges de recul.

Ce règlement est disponible pour consultation au bureau de la soussignée, situé au 2175, chemin du Fleuve, Lévis, aux jours et heures d'ouverture des bureaux, où toutes les personnes intéressées peuvent en prendre connaissance.

L'assistante-greffière  
Marlyne Turgeon, avocate

Le 8 mars 2016

**AVIS PUBLIC****AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT RV-2014-13-95**

**PRENEZ AVIS QUE :**

Le **Règlement RV-2014-13-95 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajout de l'usage pilotage de petits appareils volants téléguidés dans la zone A1816, secteur Saint-Jean-Chrysostome)**, adopté par le conseil de la Ville le 25 janvier 2016, est entré en vigueur le 5 mars 2016.

Ce règlement a pour objet de permettre l'usage pilotage de petits appareils volants téléguidés dans la zone A1816.

Ce règlement est disponible pour consultation au bureau de la soussignée, situé au 2175, chemin du Fleuve, Lévis, aux jours et heures d'ouverture des bureaux, où toutes les personnes intéressées peuvent en prendre connaissance.

L'assistante-greffière  
Marlyne Turgeon, avocate

Le 8 mars 2016

## AVIS PUBLIC

### AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT RV-2015-14-92

#### PRENEZ AVIS QUE :

Le **Règlement RV-2015-14-92 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement**, adopté par le conseil de la Ville le 25 janvier 2016, est entré en vigueur le 5 mars 2016.

Ce règlement a pour objet de permettre les nouveaux usages C110, C111, C112, C700 et C702 dans la zone P2053 et de prévoir des normes applicables à ces usages.

Ce règlement est disponible pour consultation au bureau de la soussignée, situé au 2175, chemin du Fleuve, Lévis, aux jours et heures d'ouverture des bureaux, où toutes les personnes intéressées peuvent en prendre connaissance.

L'assistante-greffière  
Marlyne Turgeon, avocate

Le 8 mars 2016

## AVIS PUBLIC

### AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT RV-2015-15-02

#### PRENEZ AVIS QUE :

Le **Règlement RV-2015-15-02 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement**, adopté par le conseil de la Ville le 25 janvier 2016, est entré en vigueur le 5 mars 2016.

Ce règlement, qui est nécessaire, en partie, pour tenir compte de la modification du Schéma d'aménagement et de développement révisé apportée par le Règlement RV-2014-13-46, a pour objet :

- de créer deux nouvelles zones industrielles, à même la zone L1544, et de prévoir les usages autorisés et les normes applicables à ces nouvelles zones;
- d'interdire certaines constructions et travaux dans les deux nouvelles zones créées, à moins d'avoir été préalablement autorisés par le conseil d'arrondissement en application d'un règlement adopté en vertu de l'article 145.42 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

Ce règlement est disponible pour consultation au bureau de la soussignée, situé au 2175, chemin du Fleuve, Lévis, aux jours et heures d'ouverture des bureaux, où toutes les personnes intéressées peuvent en prendre connaissance.

L'assistante-greffière  
Marlyne Turgeon, avocate

Le 8 mars 2016

## AVIS PUBLIC

### AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR ET RÉSUMÉ DU RÈGLEMENT

#### RÈGLEMENT RV-2015-15-01 MODIFIANT LE RÈGLEMENT RV-2011-11-22 SUR LE PLAN D'URBANISME

#### PRENEZ AVIS QUE :

Le **Règlement RV-2015-15-01 modifiant le Règlement RV-2011-11-22 sur le plan d'urbanisme**, adopté par le conseil de la Ville le 25 janvier 2016, est entré en vigueur le 5 mars 2016.

Ce règlement, qui est nécessaire pour tenir compte de la modification du Schéma d'aménagement et de développement révisé apportée par le Règlement RV-2014-13-46, a pour objet l'agrandissement d'une aire d'affectation « industrielle » à même une aire d'affectation « parc et espace vert ».

#### Résumé du plan d'urbanisme

Le 31 décembre 2014, est entré en vigueur le Règlement RV-2014-13-46 modifiant le Règlement RV-2008-07-60 sur le schéma d'aménagement et de développement révisé. Ce règlement avait pour objet l'agrandissement d'une aire d'affectation INDUSTRIELLE à même une aire d'affectation RÉCRÉATION, située sur la rue de la Rotonde, secteur Charny.

Plus précisément, ceci visait à convertir la superficie du terrain du Club de golf de Charny en espace développable à des fins industrielles.

À la suite de cette entrée en vigueur, nous devons modifier le Règlement RV-2011-11-22 sur le plan d'urbanisme

Le Projet de règlement RV-2015-15-01 modifiant le Règlement RV-2011-11-22 sur le plan d'urbanisme vise donc l'agrandissement d'une aire d'affectation « INDUSTRIELLE » à même une aire d'affectation « PARC ET ESPACE VERT », située dans le secteur Charny en bordure de la rue de la Rotonde.

\*\*\*

Ce règlement est disponible pour consultation au bureau de la soussignée, situé au 2175, chemin du Fleuve, Lévis, aux jours et heures d'ouverture des bureaux, où toutes les personnes intéressées peuvent en prendre connaissance.

L'assistante-greffière  
Marlyne Turgeon, avocate

Le 9 mars 2016

## AVIS PUBLIC

### AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT RV-2015-15-03

#### PRENEZ AVIS QUE :

Le **Règlement RV-2015-15-03 modifiant le Règlement RV-2011-11-29 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale**, adopté par le conseil de la Ville le 25 janvier 2016, est entré en vigueur le 5 mars 2016.

Ce règlement a pour objet de soustraire, pour la zone L1544, la délivrance de certains permis de construction ou certificats d'autorisation à l'approbation de plans d'implantation et d'intégration architecturale.

Ce règlement est disponible pour consultation au bureau de la soussignée, situé au 2175, chemin du Fleuve, Lévis, aux jours et heures d'ouverture des bureaux, où toutes les personnes intéressées peuvent en prendre connaissance.

L'assistante-greffière  
Marlyne Turgeon, avocate

Le 8 mars 2016